

Éphémérides G.L. – Semaine du 6 au 12 décembre 2010

RESUME : En RDC, dans un discours sur l'état de la Nation et dans une interview au journal le Soir, le président Kabila, en plus de regretter la mort du militant des droits humains, Floribert Chebeya et de souligner « les priorités des priorités » que constituent les élections et les infrastructures, a déclaré que la paix est de retour et qu'il ne subsistait plus que quelques poches de groupes armés étrangers dans l'est du pays ([RDC 12](#)) ([RDC 15](#)). Cette dernière affirmation est contredite par la réalité. Au Nord Kivu, un rapport du groupe d'expert des N.U. évoque la persistance de « réseaux criminels » au sein de l'armée qui créent l'insécurité et pratiquent la contrebande et l'exploitation illégale des ressources naturelles ([RDC 1](#)). Dans le territoire de Walikale, l'optimisme déclaré des autorités est contredit par la société civile qui évoque la poursuite de massacres par les FDLR ([RDC 3](#)). Dans le Masisi, d'où MSF s'est retiré de Kitchanga pour des raisons de sécurité ([RDC 7](#)), les FARDC se livrent à des exactions et aux travaux forcés des populations ([RDC 4](#)), tandis qu'en territoire de Lubero, les Mai-Mai du Pareco seraient accusés de tracasseries ([RDC 6](#)). Par ailleurs, l'opération de remise des uniformes et de grades se heurte à des difficultés ([RDC 5](#)) : des ex-officiers du CNDP exigent la régularisation de leurs grades avant d'endosser leurs nouvelles tenues ([RDC 8](#)). Enfin, en territoire de Dungu, on a assisté à de nouvelles incursions de la LRA ([RDC 9](#)).

Toujours dans le domaine de la sécurité, on signalera que l'ambassadeur de Belgique a rencontré le ministre de la Défense congolais dans le cadre de la formation et du cantonnement d'un bataillon à Kindu ([RDC 2](#)).

Dans le domaine politique, la campagne électorale est virtuellement commencée. Tandis qu'un homme d'affaire ayant la double nationalité (congolaise et belge) s'est porté candidat aux élections présidentielles ([RDC 14](#)), Etienne Tshisekedi est revenu à Kinshasa où il a été accueilli par des dizaines de milliers de sympathisants, y compris du MLC ([RDC 16](#)) lequel dénonce les échecs du président Kabila et ses vaines promesses ([RDC 17](#)). Deux jours après son retour au Congo ; le président de l'UDPS a tenu le premier congrès de son parti en présence de plusieurs opposants dont Vital Kamerhe ([RDC 18 3](#)). Ce dernier, que ses partisans ont surnommé « Alassane Ouattara » et qui a fondé l'Union pour la Nation Congolaise (UNC), annoncerait la semaine prochaine qu'il démissionne du PPRD et qu'il quitte son siège au Parlement : des sondages de presse le placent en dernière position lors du premier tour des élections présidentielles et une victoire au second tour s'il s'allie à Etienne Tshisekedi

(RDC 18 2). Par ailleurs, la Belgique a confirmé son appui financier aux élections (14 millions d'euros) qui seront aussi financées par l'Union européenne à concurrence de 47,5 millions **(RDC 18)**. En province, l'enrôlement des électeurs s'avère difficile dans la province du Maniema pour des raisons logistiques et autres **(RDC 10)**, tandis qu'au Sud Kivu, une centaine de représentants d'églises indépendantes ont reçu une formation à la sensibilisation à la révision du fichier électoral **(RDC 18 1)**. Au Kasai Occidental, le gouverneur a ordonné le tabassage du gérant d'un hôtel **(RDC 11)**. On signalera aussi qu'un arrêté ministériel a interdit d'antenne 11 chaînes TV et 12 stations de radio qui ne seraient pas en règle sur le plan du versement de redevances et frais administratifs **(RDC 13)**.

Dans le domaine de la justice et des droits humains, le procès Chebeya a tenu sa troisième séance avant d'être remis à huitaine : une fois encore, les avocats des parties civiles récusent la cour militaire en demandant que le procès se tienne devant la Haute cour militaire tandis que les avocats de la défense plaident la libération provisoire des accusés **(RDC 22)**. Quant au procès Bemba à la Cour pénale de La Haye, il est reporté au début 2011, ce qui permettra aux parties d'affûter leurs moyens de défense **(RDC 19)**. Par ailleurs, Journaliste en Danger (JED) évoque une augmentation des atteintes à la liberté de presse entre 2009 et 2010 **(RDC 21)**. Enfin, on signalera que tous les prisonniers se sont évadés de la prison de Gandajika, les gardiens s'étant enfouis **(RDC 20)**.

Dans le domaine économique, le gouvernement du Nord Kivu a signé des accords de coopération avec des investisseurs américains dans le domaine des transports, de l'aviation et des routes **(RDC 23)**.

Dans le domaine de la coopération internationale, un plan humanitaire 2010-2011 a été lancé pour la RDC : il porte sur 719 millions \$ pour aider 7,5 millions de personnes vulnérables **(RDC 24)**.

Au Burundi, le Secrétaire général des N.U. estime que ce pays progresse vers la paix, mais son représentant sur place se déclare préoccupé par les violations des droits humains **(BUR 4)** : ainsi, cette semaine, le comité pour la protection des journalistes dénonce le maintien en prison dans des conditions déplorables du journaliste qui avait dénoncé l'incapacité du Burundi à empêcher des attentats du type des terroristes somaliens en Ouganda **(BUR 3)**. Par ailleurs les autorités minimisent les rapports faisant état d'une remobilisation du FNL en RDC **(BUR 1)**. Elles dénoncent aussi les méthodes de l'ONG qui lutte contre la corruption, OLUCOME, qui évoque les malversations autour d'un contrat d'armement entre le Burundi et l'Ukraine **(BUR 2)**.

En Ouganda, la société italienne des hydrocarbures, ENI, a démenti qu'elle aurait versé des pots-de-vin pour remporter le marché contre son concurrent britannique Tullow Oil ([OUG 1](#)).

Au Rwanda, une centaine de personnes ont manifesté contre le président Kagame, de passage à Bruxelles où il n'a pas assisté à aux journées européennes sur le développement auxquelles il avait été convié et où il n'a pas rendu visite aux autorités belges ([RWA 5](#)) ([RWA 6](#)). Dans le domaine de la justice, le TPIR, dont le procureur affirme que la RDC abrite toujours une majorité de Rwandais poursuivis pour génocide ([RWA 2](#)), a condamné à la prison à vie un lieutenant de l'ancienne armée rwandaise pour génocide, viol et assassinat ([RWA 1](#)). Un tribunal de première instance belge a déclaré que la Belgique et non la MINUAR était responsable de la décision d'abandonner l'école technique où se trouvaient réfugiés plus de 2.000 Hutu rwandais : le réquisitoire contre trois officiers belges a été déclaré recevable et l'Etat belge pourrait être civilement responsable même si les faits sont prescrits ([RWA 3](#)). On signalera aussi que Kigali a organisé une conférence internationale sur le génocide qui a fustigé le rapport « Mapping » des N.U. qui condamne le Rwanda pour des massacres commis en RDC ([RWA 4](#)) et que des documents d site WikiLeaks sur l'enquête du juge français Bruguière relative à l'attentat de 1994 qui a précédé le génocide apportent une réponse nuancée à la question de l'indépendance de la justice par rapport à la diplomatie ([RWA 7](#)).

Sur le plan régional, le même site WikiLeaks fournit des documents confidentiels très pointus demandés aux diplomates sur la région des Grands Lacs, les enjeux-clés étant la question des ressources naturelles et les séquelles du génocide ([REG 1](#)). Par ailleurs, les onze chefs d'Etat de la région vont se retrouver le 15 décembre à Lusaka pour un sommet spécial consacré à la certification des minerais ([REG 2](#)).

REGION

[\(REG 1\)](#) Jeune Afrique – 29/11

Un des télégrammes diplomatiques publiés par WikiLeaks dimanche détaille les demandes de renseignements confidentiels faites par l'administration américaine à ses diplomates de la région des Grands Lacs. Washington a réclamé, par exemple, des recueils biométriques (ADN, scannage des yeux...) concernant les dirigeants de la région, ainsi que des informations très détaillées sur les armées et groupes rebelles de la région.

La liste des informations sensibles réclamées par Washington à propos du Burundi, de la RDC et du Rwanda paraît infinie. Dans un document de 10 pages, publié par WikiLeaks

dimanche, l'administration américaine a détaillé, en avril 2009, tous les renseignements sensibles dont elle estimait avoir besoin sur la région. Le document est classé « secret d'État » et « nofor », ce qui signifie No Foreigners (non transmissible à des étrangers).

Selon la diplomatie américaine, les deux enjeux clés qui se distinguent sont les « ressources minières » et « les séquelles du génocide ».

En application de la directive National Humint Collection (« Humint » pour « Human Intelligence », renseignement humain), émise par le secrétariat d'État américain dirigé par Hillary Clinton, une foule d'informations est demandée aux agents américains sur le terrain.

Lire l'entièreté de l'article sous :

<http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20101129150451/>

Lire le télégrammes diplomatique daté d'avril 2009 publié par WikiLeaks sous :

<http://213.251.145.96/cable/2009/04/09STATE37561.html>

(REG 2) AFP – 8/12

Les 11 chefs d'Etat des pays de la région des Grands Lacs d'Afrique centrale se retrouvent le 15 décembre à Lusaka pour un "sommet spécial" visant à l'adoption d'un mécanisme de certification des minerais, a annoncé l'organisation dans un communiqué. La certification des minerais doit permettre de combattre le commerce illicite qui finance les groupes armés, notamment dans l'est de la RDC.

"Les chefs d'Etat membres de la CIRGL vont participer à un sommet spécial à Lusaka le 15 décembre au cours duquel ils vont adopter six instruments pour éradiquer l'exploitation illégale des ressources naturelles dans la région, dont la pièce maîtresse sera la certification des minerais", a indiqué à l'AFP Eddie Mbona, en charge de ce programme au sein de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL).

Ce processus prévoit également l'identification de mines contrôlées exclusivement par des civils, la vérification de toutes les étapes de la filière, de l'extraction aux différents stades de vente (sur place et vers l'étranger). Il inclut aussi la mise sur pied d'une base de données qui devrait permettre par exemple de relever d'éventuelles incohérences entre les quantités achetées et revendues par un même comptoir ainsi qu'un système d'audit indépendant des activités des principaux acteurs de la chaîne.

"Il s'agit d'une réunion capitale où l'on va adopter des mécanismes qui vont permettre de mettre fin à la violence dans l'est de la RDC (...) et de prendre en compte les rapports de l'ONU sur l'implication de certains Etats ou responsables des Etats de la région dans l'exploitation illégale des ressources naturelles de la RDC", a-t-il poursuivi.

BURUNDI

Sécurité, Armée...

(BUR 1) IRIN – 8/12

Amid growing complaints that post-war democratic gains are being reversed in Burundi, officials in the central African state have downplayed reports that a former rebel group has begun remobilizing in neighbouring Democratic Republic of Congo (DRC).

Reacting to a report by a UN Group of Experts on the DRC that quotes "multiple credible sources" on the remobilization of the Forces nationales de libération (FNL) in eastern Congo, Burundi's government spokesman and army spokesman both said there was no evidence the FNL was preparing for war.

Read the whole story under :

<http://www.irinnews.org/Report.aspx?ReportId=91322>

Justice, Droits de l'homme...

(BUR 2) TFI – 7/12

Le gouvernement burundais a "dénoncé publiquement les méthodes" d'une association locale luttant contre la corruption, qui avait révélé la semaine dernière des malversations autour d'un contrat d'armement entre le Burundi et une société ukrainienne.

L'Observatoire de la lutte contre la corruption et les malversations économiques (Olucome) "est en quête de popularité", a accusé lundi devant la presse le ministre en charge de la Bonne gouvernance, Jean-Baptiste Gahimbare. Le ministre a "mis en garde" l'ONG "sur ses responsabilités d'entrave au bon déroulement de l'instruction qui est en cours concernant ce dossier d'achat d'armes".

(BUR 3) Association de la presse africaine – 9/12

Le Comité pour la protection des journalistes (CPJ) a appelé aujourd'hui à la libération du journaliste Jean-Claude Kavumbagu, après lui avoir rendu visite à la prison de Bujumbura, la capitale burundaise.

M. Kavumbagu a raconté à la délégation du CPJ son calvaire en prison, depuis son arrestation par la police le 17 juillet dernier et son inculpation pour trahison pour un article sans signature qui a mis en doute la capacité des forces armées burundaises à assurer la sécurité nationale. Il avait l'air maigre et avait les traits tirés.

« L'affaire Jean-Claude Kavumbagu est mal traitée depuis le début », a déclaré M. Mahoney, directeur adjoint du CPJ. « Il a été accusé de « trahison en temps de guerre », cependant, même le procureur a reconnu devant la cour que le Burundi n'est pas en guerre. Il devrait être libéré immédiatement et cette fausse accusation levée », a-t-il martelé.

L'article de Net Press est paru le lendemain d'un double attentat à la bombe meurtrier dans l'Ouganda voisin, revendiqué par les islamistes radicaux somaliens shebab. Les insurgés ont menacé que d'autres attaques seraient perpétrées contre l'Ouganda et le Burundi si ces États ne retirent pas leurs troupes de maintien de la paix déployées à Mogadiscio, selon des médias. L'article en question a mis en doute la capacité des forces de sécurité burundaises à empêcher des attentats similaires dans leur pays.

L'accusation de trahison en vertu de l'article 570 du code pénal burundais prévoit la réclusion à perpétuité, mais elle n'est applicable qu'en temps de guerre.

« Les accusations sont complètement politisées », a déclaré M. Kavumbagu au CPJ, soulignant qu'il est puni pour plus d'une décennie de reportages et de commentaires critiques à l'égard des anciens rebelles, qui forment maintenant la majorité du gouvernement. « C'est leur vengeance », a-t-il ajouté.

M. Kavumbagu a déclaré que cinq gouvernements successifs l'avaient arrêté pour ses reportages. « Les arrestations arbitraires doivent cesser. C'est ma cinquième arrestation, mais je n'ai jamais été condamné », a-t-il ajouté, soulignant qu'il est détenu avec des criminels de droit commun dans une prison conçue pour 800 détenus mais qui en abrite 3.500 actuellement.

L'avocat de la défense, Gabriel Sinarinzi, a déclaré au CPJ que la procédure contre son client est irrégulière et que la liberté sous caution lui a été refusée à plusieurs reprises, même si son dossier d'arrestations antérieures montre qu'il ne représente aucun risque de fuite.

Lors de ses rencontres avec les autorités burundaises, le CPJ a demandé l'abandon des charges retenues contre ce journaliste, soulignant qu'il devrait au moins être libéré sous caution pendant que son affaire est en instance.

Quant au premier vice-président burundais, il s'est refusé à tout commentaire sur les détails de l'affaire Kavumbagu, mais il a reconnu que certaines affaires trainaient en longueur inutilement. « Il y a beaucoup d'abus commis dans le système judiciaire », a déclaré M. Sinunguruza au CPJ, ajoutant : « j'ai dit, lors d'une réunion à huis clos avec les hauts fonctionnaires (de la justice), qu'ils doivent s'occuper de ces cas, accélérer les procédures judiciaires et éviter la corruption, car elle ruine notre image ».

Relations extérieures

(BUR 4) BINUB – 7/12

Le Burundi s'est sensiblement éloigné de son passé violent et a progressé vers la paix, la stabilité et le développement, a souligné le Secrétaire Général, Ban Ki-moon, dans son rapport sur la situation du pays publié la semaine dernière.

« L'organisation dans un bref laps de temps de cinq élections - communales, présidentielle, législatives, sénatoriales et collinaires - a représenté un défi considérable et, pour la première fois depuis 1993, le Gouvernement burundais s'en est acquitté pleinement. Je souhaite remercier la communauté internationale ainsi que les organisations régionales et sous-régionales du soutien qu'elles lui ont apporté à cet égard », a écrit le chef de l'ONU.

« Bien que ces élections aient provoqué de profondes divisions entre acteurs politiques, et qu'un seul parti va dominer le paysage politique pendant les cinq prochaines années, il est remarquable de constater que cette situation n'a pas entraîné un retour de la violence à grande échelle, comme craint. Je pense que le fait que la confrontation ait été, dans une large mesure, circonscrite au domaine politique, témoigne de la maturité croissante de la classe politique burundaise, du rôle actif joué par une société civile de plus en plus forte et indépendante et,

surtout, du fait que la population souhaite voir s'installer durablement la paix et le développement », poursuit le rapport.

Lire l'entièreté de l'article sous :

http://binub.turretdev.com/index.php?option=com_content&task=view&id=1216&Itemid=1

Lire le rapport du Secrétaire Général sur le Burundi sous :

<http://daccess-ods.un.org/TMP/1252340.html>

Lire aussi la déclaration plus nuancée du représentant du BINUB sous :

http://binub.turretdev.com/index.php?option=com_content&task=view&id=1219&Itemid=1

UGANDA

Économie, Finances...

(OUG 1) Europe 1 – 10/12

La firme pétrolière italienne ENI a démenti vendredi avoir versé des pots-de-vin à des responsables ougandais pour emporter un marché contre une firme concurrente, une affirmation rapportée dans un télégramme diplomatique américain révélé vendredi par WikiLeaks.

Dans ce télégramme datant de décembre 2009, l'ambassadeur américain à Kampala, Jerry Lanier, écrit qu'un haut responsable d'une firme concurrente, l'anglo-irlandaise Tullow, lui avait affirmé qu'ENI voulait emporter le gros marché du pétrole du lac Albert, estimé à deux milliards de barils, en graissant la patte à des officiels ougandais. "Tullow Oil affirme que des officiels du gouvernement ougandais ont été 'compensés' pour favoriser la vente à l'Italien ENI des droits d'exploration et d'exploitation d'une firme concurrente", écrit l'ambassadeur.

Lire aussi sous :

<http://af.reuters.com/article/ugandaNews/idAFLDE6B911I20101210?sp=true>

RDC

Sécurité, Armée...

(RDC 1) Reuters – 29/11

Des réseaux criminels actifs au sein de l'armée de la RDC aggravent l'insécurité dans le pays en se livrant à la contrebande, au braconnage et à l'exploitation illégale des ressources minières, notamment de l'or, affirment des experts des Nations unies dans un rapport publié lundi. La situation reste très instable dans l'est du pays sept ans après la fin de la guerre civile de 1998-2003.

Un groupe de cinq experts mandatés par l'Onu pour enquêter sur les violations de sanctions frappant la RDC a constaté une "insubordination omniprésente" dans les rangs de l'armée gouvernementale, les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC). Ils désignent en particulier plusieurs officiers, pour la plupart d'anciens rebelles tutsi du CNDP

(Congrès national pour la défense du peuple), incorporés dans l'armée après un accord de paix conclu en 2009. "Des officiers, à différents niveaux de la hiérarchie des FARDC, se disputent le contrôle de zones riches en minerais, aux dépens de la population civile", écrit la mission dans son rapport.

Évoquant le viol de plus de 300 personnes dans le district de Walikale en juillet et août derniers, les experts affirment que la milice Mai-Mai Sheka, tenue pour responsable de ces exactions, est la "création d'un réseau criminel au sein des FARDC".

Lire le rapport sous :

http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/2010/596

Lire aussi les témoignages et recommandations de députés américains au Congrès qui a organisé une séance sur le Congo :

<http://congosiasa.blogspot.com/2010/12/congos-day-in-congress.html>

Lire aussi l'opinion des experts sur l'impact des sanctions proposées dans le cadre du rapport :

<http://congosiasa.blogspot.com/2010/12/do-un-sanctions-matter-for-congo.html>

(RDC 2) ACP – 7/12

L'évaluation de certains projets militaires entre la Belgique et la RDC a été au centre des entretiens lundi entre le ministre de la Défense nationale et des anciens Combattants, Charles Mwando Nsimba, et l'ambassadeur de Belgique à Kinshasa, Dominique Struye de Swielande, à l'état-major général des FARDC, à Kinshasa/ Ngaliema.

L'un de ces projets porte sur la poursuite de la formation du 321^{ème} bataillon à Kindu, ville où la coopération militaire belge s'attelle à la construction de logements destinés aux éléments des Forces armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) et aux membres de leurs familles.

- Kivu

(RDC 3) Radio Okapi – 6/12

La situation sécuritaire reste relativement calme dans la région de Shario, en territoire de Walikale, au Nord-Kivu, après les opérations menées contre les FDLR et autres groupes armés en novembre 2010 dans cette région. Selon le porte-parole des opérations Amani Leo, le major Sylvain Ekenge, pour ce mois de novembre, 21 combattants FDLR ont été tués, 86 capturés et 183 de leurs dépendants récupérés ainsi qu'un nombre important d'armes et munitions. Il s'agit là, d'après lui, d'un bilan positif, allégation rejetée par la société civile de la place qui soutient le contraire.

Ces opérations ont été menées conjointement avec les troupes FARDC du Sud-Kivu dans la région d'Isangi, Shario, Bujumbura et Busuringi après le massacre des civils signalé l'année dernière. Et pour le major Sylvestre Ekenge, à ce stade, le bilan est positif. « Nous avons réduit les FDLR à 90%, là je ne peux me tromper. Les quelques FDLR qui restent sont maintenant en errance, et nous continuons à les traquer. Je vous rassure que l'opération ne se

terminera pas tant que le dernier FDLR ne sera pas neutralisé sur le sol congolais. Le travail se fait convenablement, malgré nos difficultés d'ordre logistique », a-t-il déclaré.

Cependant, cet optimisme est loin d'être partagé par la coordination de la société civile du Nord-Kivu. Son président, Jason Luneno, s'est dit surpris d'une telle déclaration. « Si aujourd'hui, les FARDC parlent d'un bilan positif, nous, société civile nous avons dit que c'était catastrophique. Donc, ça, pour nous, c'est une injure. Les populations sont en train d'être massacrées par les FDLR, les violences sexuelles ont augmenté, et nous sommes en train de nous poser la question, finalement comment allons-nous évaluer ce bilan.», a-t-il répliqué de son côté.

Fin novembre, la même société civile avait évalué au cours d'un atelier la situation sécuritaire dans la région. Elle l'avait qualifiée de catastrophique dans l'ensemble de la province.

(RDC 4) Radio Okapi – 6/12

Les habitants des villages Kingi, Kabati et Chugi, notamment, en territoire de Masisi, au Nord Kivu, se disent victimes d'exactions diverses dont les travaux forcés, de la part des militaires FARDC. Certains d'entre eux ont commencé même à vider leurs milieux. Selon certaines sources locales, à Kingi et Kabati, plus de 40 kilomètres à l'ouest de Goma, des militaires FARDC obligerait des chefs locaux à leur fournir de la main d'œuvre gratuite pour toutes sortes des travaux.

Chacun de ces chefs, précisent les sources, est tenu d'offrir un nombre déterminé de ses hommes, faute de quoi, une amende de 20 dollars US est exigée par unité manquante. Dans le pire des cas, le chef défaillant ou réfractaire est passé à tabac et emprisonné.

Ces informations sont corroborées par quelques chefs locaux à Masisi. Ceux-ci affirment avoir tenté en vain de contacter les officiers FARDC pour mettre fin au martyre qu'endurent les populations de ces villages.

Un notable de la place joint au téléphone par Radio Okapi explique : « Nous avons même reçu le rapport du chef de localité de la place : ils leur font transporter des effets pour amener vers la partie du parc occupée vers Kisingati. Alors, ça crée un problème ! Ceux qui ne vont pas là-bas, on les arrête, on les malmène, on leur fait payer des amendes. Dernièrement, chacun a payé 20 dollars, même le notable du village de Makombo. Cette situation va faire bientôt plus d'un mois que cette population vit comme ça. »

Dans la localité de Rutingita, village de Nyamugeyo Chugi, dans le groupement de Kibabi, sur la route de Masisi-centre, les hommes ont carrément déserté leurs villages. Sept d'entre eux ont trouvé refuge la semaine dernière à Goma. Ils affirment avoir subi des sévices corporels pour n'avoir pas été en mesure de transporter les effets militaires à cause du surpoids. D'autres civils, tous âges compris, sont utilisés dans la coupe du bois et la construction des cases pour leurs bourreaux.

Le coordonnateur des opérations Amani Leo dans les deux Kivu dit n'avoir aucune information à ce sujet. Il promet toutefois de vérifier les faits.

(RDC 5) Radio Okapi – 7/12

L'opération de distribution de nouvelles tenues militaires et de remise des cartes aux soldats des Forces armées de la RDC (FARDC) avance difficilement dans la province du Nord-Kivu. Quelques officiers refusent toujours d'envoyer les soldats de leurs unités pour le recensement biométrique. Les responsables de la 8ème région militaire mettent en garde ces officiers contre la manipulation.

Des sources concordantes affirment que les officiers issus de l'ex-mouvement CNDP sont réticents au recensement de leurs troupes, étape préalable à la distribution des uniformes. À Kanyabayonga par exemple, la commission n'a pu travailler faute de consensus, affirment les sources de la 8ème région militaire.

Tout en assurant que chaque soldat recevra sa carte militaire et sa nouvelle tenue, le porte-parole des opérations Amani Leo au Nord et Sud-Kivu, le Major Sylvain Ekenge, met en garde les officiers qui n'enverront pas les soldats de leurs unités à la commission. Il explique : « Si la commission rentre et qu'un militaire ou un officier n'a pas de tenue, il ne sera pas considéré comme militaire des FARDC. Celui qui ne se retrouvera pas avec une tenue sera considéré comme un membre de groupe armé ou comme un FDLR, tout simplement. »

Dans les rues de Goma, la population exprime déjà son inquiétude. Elle craint que les soldats qui ne seront pas recensés, puissent constituer un facteur d'insécurité dans certaines localités de la province.

(RDC 6) Radio Okapi – 8/12

La société civile section de Bukununu accuse les Mai-Mai Pareco de tracasser les populations de cette région, située dans le territoire de Lubero, sur la côte ouest du lac Edouard. Cette dénonciation est contenue dans un rapport publié le lundi 6 décembre. Les populations de Kamandi-lac, Bianze, Lunyasenge, Bukununu et autres vivent quotidiennement dans la peur, indique la société civile.

Les éléments Mai-Mai Pareco, sous contrôle des commandants, Suramubaya, Ali, Chochicho et Muhamba Lyaki obligent les habitants à leur fournir des rations, indique la société civile. Conséquence : les activités champêtres et commerciales tournent au ralenti car les populations se terrent chez elles.

Depuis deux mois, précise cette même source, les élèves ne vont plus à l'école parce que les salles de classes sont occupées par les combattants du Pareco qui se servent des pupitres comme bois de chauffage.

La société civile de Bukununu demande aux autorités administratives provinciales de déployer les FARDC et la police dans cette partie du territoire de Lubero, afin de sécuriser les populations et leurs biens.

Lors de sa dernière visite la semaine dernière à Butembo, le gouverneur du Nord-Kivu, Julien Paluku a reconnu que les miliciens Mai-Mai et FDLR tracassent la population. Il demande à ces éléments des groupes armés de se rendre dans le cadre des processus de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) ou de Désarmement, démobilisation, rapatriement, réintégration et réinstallation (DDRRR).

(RDC 7) Radio Okapi – 10/12

L'ONG internationale, Médecins Sans Frontières/Hollande, a suspendu fin novembre son assistance médicale aux populations du secteur de Kitshanga. Ce retrait a été constaté avec le départ de son personnel des villages de Mpati, Kivuye, Kahe, Muhanga et Bibwe, en chefferie de Bashali, dans la partie nord-est du chef-lieu du territoire de Masisi.

L'administrateur de territoire de Masisi, Mme Marie Claire Bangwene, justifie ce retrait pour des raisons sécuritaires. Marie Claire Bangwene estime que le désengagement de MSF/Hollande risque d'avoir un impact négatif sur les populations vulnérables. D'après elle, la population vulnérable récemment retournée à Masisi aura du mal à accéder à des soins de santé de qualité en cas de maladie.

L'administrateur de Masisi sollicite du gouvernement provincial une assistance et de nouveaux accords qui permettraient le retour de MSF Hollande ainsi que la reprise de ses activités dans la région. Pour l'heure, cette organisation n'est plus active que dans les localités de Mweso et Pinga, a-t-elle indiqué.

Le personnel de MSF/Hollande soignait les victimes des violences sexuelles et des personnes souffrant des problèmes mentaux. Les responsables de cette ONG n'ont pas souhaité s'exprimer sur l'arrêt de leurs activités à Kitshanga.

(RDC 8) Radio Okapi – 10/12

Les ex-officiers du Congrès pour la défense du peuple, CNDP, exigent d'abord la régularisation de leurs grades avant d'endosser les nouvelles tenues des FARDC. Selon un officier FARDC qui a requis l'anonymat, il s'agit d'une position officielle du CNDP. Il cite les articles de l'accord de paix du 23 mars qui réaffirment d'abord la nécessité de reconnaître formellement les grades des officiers ou des militaires venus des groupes armés et mouvements politico-militaires, avant toute chose.

Cet officier se confie à Radio Okapi en ces termes : « Il ne s'agit pas de refus de port des tenues. En principe l'Etat congolais devait signer des OG [ordre général] qui reprennent tous les militaires. Quand tous les militaires seront déjà répertoriés, chacun connaissant son statut, on peut maintenant lui donner son identité. Et la carte en ce moment-là, aura son sens pour permettre d'identifier chaque militaire. On veut donner à des gens des tenues, mais on va porter quel grade? »

Pour rappel, l'opération de remise des cartes d'identification aux militaires des Forces armées de la RDC (FARDC) de la 8ème région militaire avait été lancée le 20 novembre dernier, à Goma. Selon le général Vainqueur Mayala, commandant de cette région militaire, cette opération de remise des cartes intervenait deux ans après l'identification des militaires qui a eu lieu sur toute l'étendue de la province.

- Province Orientale

(RDC 9) Radio Okapi – 7/12

Une incursion des rebelles ougandais de la LRA a été signalée, dimanche 5 décembre aux environs de 22 heures (locales) au centre du territoire de Dungu dans le quartier Bamokandi et dans la cellule de Dungu Mayi. Selon des témoins sur place, sept éléments de la LRA ont

enlevé un enfant de 10 ans, élève de l'école primaire d'application Dungu Mayi sur la route qui mène vers l'aérodrome de Dungu. Outre l'enlèvement de cet enfant, selon la même source, ces rebelles ont pillé et ravi les vivres de certains déplacés vivant dans ce milieu. Cela aurait occasionné une panique au sein de la population à Dungu. Les enseignements ont, par ailleurs, été suspendus.

Pendant ce temps, des opérations militaires sont en cours afin de retrouver ces rebelles, ont déclaré des témoins.

Vie politique....

(RDC 10) Radio Okapi – 6/12

Le gouverneur du Maniema, Pascal Tutu Salumu, veut pousser davantage ses administrés à obtenir leurs cartes d'électeurs. Il l'a déclaré dans une réunion tenue le week-end dernier à Kindu. Pour ce faire, il a obligé les autorités scolaires et administratives d'octroyer facilement des cartes d'élèves et des attestations de perte des pièces à ceux qui en manquent pour leur faciliter de participer à la révision du fichier électoral en cours au Maniema.

La déclaration du gouverneur du Maniema est parti d'un constat fait, lors des opérations d'enrôlement aux centres d'inscription. Plusieurs habitants du Maniema qui sortent de carrières minières ne peuvent acquérir leurs cartes d'électeurs parce qu'ils n'ont pas de carte d'identité ou de carte de perte de pièces. Des documents qu'il faut présenter au centre d'inscription de la Commission électorale indépendante (CEI) pour obtenir la carte d'électeur. Beaucoup d'élèves ayant atteint l'âge requis pour voter ne dispose pas de cartes d'élèves non plus.

Du coup, toutes ces personnes ne se font pas inscrire sur les listes électorales. Le gouverneur Pascal Tutu Salumu est formel. Toutes ces personnes doivent obtenir des documents exigés par la CEI. Il a déclaré : « Cessez de rendre ces pièces ou ces papiers-là onéreux. On ne demande pas. On donne des instructions et les contrevenants s'exposent aux sanctions. Pour nous, c'est un problème de survie politique de cette province ici. Je viens de convoquer tous les administrateurs de territoire pour qu'on leur donne ces instructions »

Par ailleurs, le 3 décembre dernier le Réseau national des observations et de surveillance des élections au Congo (RENOSEC) avait dénoncé le monnayage de jetons par les policiers commis pour sécuriser les opérations. Ces jetons permettent aux candidats à l'inscription d'être reçu selon leur ordre d'arrivée.

Selon RENOSEC, l'opération de révision du fichier électoral se poursuit difficilement dans la province du Maniema. Les femmes sont peu mobilisées pour s'inscrire, pendant que la Commission électorale indépendante (CEI) déplore plusieurs problèmes techniques. Parmi les problèmes les plus récurrents, on note la surtension des panneaux solaires qui endommage les scanners et les moniteurs d'ordinateurs. Des imprimantes tombent aussi en panne. Ces désagréments sont constatés notamment à Kasongo, Punia, Kibombo et Kalima et dans certains centres de la ville de Kindu. À Wamazaza, l'insécurité causée par des miliciens Mai-Mai empêche l'ouverture de certains centres, affirment des sources locales.

Lire aussi sous :

<http://radiookapi.net/actualite/2010/12/07/maniema-fichier-electoral-des-nouveaux-centres-bientot-operationnels-a-kasongo/>

(RDC 11) Radio Okapi – 6/12

Le gérant de l'hôtel MED, Jean Noel Ngalamulume, a été tabassé sur l'ordre du gouverneur de la province du Kasai occidental, Trésor Kapuku Ngoyi. Ce dernier l'a accusé d'avoir refusé de loger un hôte du gouverneur. La victime, quant à elle, justifie ce refus par le manque de chambre libre, et aussi par le fait que le gouvernement provincial, un des clients de l'hôtel MED est insolvable.

Pour sa part, le porte-parole du gouvernement provincial et ministre des Mines et Hydrocarbures, Emmanuel Mpanda Mabue affirme que ce gérant a été «corrigé par les agents de la police» pour avoir proféré des menaces à l'endroit du gouverneur de province.

(RDC 12) Belga – 7/12

Le président congolais Joseph Kabila a réaffirmé sa détermination d'organiser les élections prévues à partir de l'an prochain en RDC dans les délais prévus, dans une interview publiée mardi. "On va faire plusieurs choses à la fois, et d'abord consolider la démocratie, renforcer la paix et la stabilité. Car sans la paix, le développement ne sera qu'une illusion. La démocratie, cela signifie que les élections auront lieu dans les délais prévus. J'y tiens beaucoup. Ces élections doivent avoir lieu avant la fin de l'année 2011", a-t-il déclaré au journal Le Soir.

"La priorité, ce sont les prochaines élections. Il faut enraciner la démocratie", a ajouté M. Kabila dans cette interview recueillie samedi alors que le président ivoirien Laurent Gbagbo prêtait serment au terme d'une élection présidentielle contestée.

La RDC doit pour sa part organiser des élections générales entre le 27 novembre 2011 pour la présidentielle et les législatives et août 2013 pour l'élection des maires et maires adjoints.

Sans évoquer la possibilité de modifier la Constitution congolaise pour lui permettre de briguer un troisième mandat, M. Kabila affirme qu'"il y aura peut-être quelques réformes, principalement dans la loi électorale". "Quant à la Constitution, qui date de 2006, il faudra modifier quelques articles, à propos du découpage territorial et du Conseil supérieur de la magistrature" (CSM) au sein duquel il ne peut siéger.

Il évoque aussi la mort du militant des droits de l'Homme Floribert Chebeya Bahizire, président de l'ONG congolaise de défense des droits de l'Homme la Voix des sans Voix (VSV), qui avait été retrouvé mort le 2 juin dernier dans sa voiture dans la périphérie de Kinshasa. "À la veille du 30 juin (la date du 50ème anniversaire de l'indépendance de l'ex-Congo belge, NDLR), cette affaire a été un très grand choc pour moi", a dit M. Kabila en exprimant l'espoir que "la vérité va éclater" lors du procès en cours de huit policiers - dont le chef des services spéciaux.

Le président a admis que M. Chebeya était "critique" à son égard, mais qu'il "ne faisait que son travail". Il se pose ainsi en défenseur des militants des droits de l'Homme - je leur ai toujours dit "que j'étais leur premier allié, je serai toujours là pour les défendre - et des journalistes, souvent menacés. "Ils ne doivent pas avoir peur. On a besoin d'eux pour qu'ils

dénoncent ce qui ne va pas, et ce que nous ne savons peut-être pas, ni moi, ni mes services de renseignement, ce que peut-être on nous cache", souligne le chef de l'Etat.

Il assure enfin que l'ex-Zaïre, ravagé par des années de gabegie et de guerres civiles, se rétablit lentement. "Petit à petit, le Congo reprend sa place au centre du continent, une place stratégique. Ce pays doit (...) doit aussi être le vrai moteur du développement du continent. Nous sommes sur la bonne voie, même si cela nous a pris beaucoup de temps, d'énergie, de sacrifices", a-t-il expliqué.

Selon lui, c'est seulement à partir de 2008 que la reconstruction a effectivement commencé. "Ce qui compte, c'est que les travaux ont commencé sur toute l'étendue du territoire national. Mais le Congo c'est 2.345.000 km². Si nous avons réalisé 60 ou 100 kilomètres de route asphaltée, ce n'est rien, il reste beaucoup à faire", prévient enfin M. Kabila.

Lire l'interview du président sous :

<http://blogs.lesoir.be/colette-braeckman/2010/12/07/entretien-exclusif-avec-kabila-chef-de-chantier/>

(RDC 13) Radio Okapi – 7/12

Onze chaînes de télévision et douze stations de radios émettant à partir de Kinshasa sont fermées par un arrêté ministériel daté de samedi 4 décembre. Ces entreprises sont fermées pour assainir l'espace médiatique et faire respecter la loi, a déclaré à Radio Okapi le directeur de cabinet adjoint du ministre de la Communication et Médias. Il est notamment reproché à ces médias de ne pas payer les redevances et autres frais administratifs.

Voir la liste des stations fermées sous :

<http://radiookapi.net/actualite/2010/12/07/medias-fermeture-des-chaines-de-television-et-des-stations-de-radio-non-en-regle-a-kinshasa/>

(RDC 14) Belga – 7/12

Un homme d'affaires belgo-congolais, le révérend Jean-Paul Moka, a annoncé mercredi sa candidature à l'élection présidentielle prévue en novembre prochain en RDC, en promettant des "changements significatifs" dans le pays s'il était élu.

Opposant déclaré du président Joseph Kabila, qu'il a accusé d'avoir voulu le "zigouiller" à plusieurs reprises, tant à Kinshasa qu'à Bruxelles, M. Moka s'est déclaré favorable à la création d'un Tribunal pénal international pour le Congo, à l'image de ceux que l'ONU a créés pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda - et de commissions congolaises pour la paix, la justice et la réconciliation, ainsi que de lutte contre la corruption, aux pouvoirs très étendus. Il s'est fait fort, lors d'une conférence de presse à Bruxelles, de pouvoir lancer un "plan Marshall" en faveur de la RDC, d'un montant de 100 milliards de dollars, assurant avoir déjà rassemblé des promesses à hauteur de 40 milliards de dollars de la part de partenaires "sérieux".

M. Moka, qui a clairement revendiqué sa double nationale belge et congolaise, en principe interdite par la Constitution adoptée en 2006, s'est dit prêt à conclure des alliances avec d'autres forces politiques d'opposition congolaises, qu'il n'a pas nommées. Il a annoncé son retour à Kinshasa en avril prochain pour mener campagne, une fois que la question de sa

sécurité serait résolue. "Je n'ai pas envie de me faire tirer comme un lapin", a lancé le président du Mouvement bleu (anciennement Psaume 23).

Sur les différentes candidatures possibles aux élections, lire sous :

<http://congosiasa.blogspot.com/2010/12/race-for-presidency-kicks-off.html>

(RDC 15) AFP - Belga – 8/12

Le président congolais Joseph Kabila a affirmé mercredi que la paix était de "retour" dans quasiment tout le pays, et insisté sur la reconstruction du pays, qualifiée de "priorité" pour 2011, année de l'élection présidentielle.

"Quelques foyers de tensions résiduels persistent encore ça et là, du fait de la présence de groupes armés étrangers", comme les rebelles hutus rwandais et les rebelles ougandais dans l'est, a déclaré M. Kabila dans un discours à la nation au Parlement à Kinshasa, pour le 4e anniversaire de son élection à la tête de la RDC. "La situation s'est sensiblement améliorée (...), la paix est donc bien de retour sur pratiquement l'ensemble du territoire national", a-t-il dit, répétant un thème qui lui est cher, alors que près de 1,8 million de personnes sont encore déplacées, principalement dans l'est, où des groupes armés et milices locales sont toujours actifs.

Le chef de l'Etat, qui devrait se représenter à la présidentielle de novembre 2011, a ensuite longuement évoqué la reconstruction du pays, principalement dans le domaine des infrastructures qu'il a qualifié de "priorité des priorités". "Le défi dans ce secteur est titanesque, vu que pratiquement rien d'économiquement significatif n'avait été construit pendant près de 40 ans", a-t-il déclaré. M. Kabila a évoqué la réhabilitation prochaine de la voie ferrée dans quatre provinces du sud-est, dont le Katanga, le projet d'un port en eau profonde à Banana, dans le Bas-Congo, ou encore les travaux de réhabilitation des universités de Kinshasa, Kisangani, et Lubumbashi au Katanga.

Au sujet de la future Commission électorale nationale et indépendante (CENI), chargée d'organiser les élections de 2011 et qui n'a pas encore été installée, il a affirmé que "sa neutralité ne doit souffrir d'aucune contestation". Le président de la CENI, qui doit prochainement être désigné, pourrait être un pasteur, proche du président Kabila.

(RDC 16) AFP - Belga – 8/12

L'opposant historique Etienne Tshisekedi, candidat déclaré à la présidentielle de 2011 en RDC, a été accueilli mercredi par une foule de militants à son arrivée à Kinshasa, après trois ans de traitement médical et de convalescence en Belgique, ont constaté des journalistes de l'AFP.

M. Tshisekedi, président de l'Union pour la Démocratie et le Progrès social (UDPS) et qui aura 78 ans le 14 décembre, a atterri vers 14h30 à l'aéroport de Kinshasa-N'Djili, en provenance d'Afrique du Sud.

Plusieurs milliers de militants de son parti l'attendaient depuis le début de la matinée, sous une forte présence de policiers qui les ont empêchés d'accéder à l'enceinte de l'aéroport. Ils étaient aussi très nombreux sur le bord de la route allant vers le siège de son parti, à Limete, à une dizaine de km de l'aéroport, pour saluer le cortège de M. Tshisekedi. "Tshisekedi

président", "Le propriétaire de la parcelle (terrain) Congo est venu", "Papa est venu, fini la faim", ou encore "Tenons bon l'UDPS vaincra", étaient quelques-uns des slogans scandés par les militants.

En début de soirée, le cortège n'étaient toujours pas arrivé au siège de l'UDPS où M. Tshisekedi devait prononcer un discours, selon les journalistes de l'AFP.

Selon des échos en provenance de l'intérieur du pays, les partisans de l'UDPS se sont aussi mobilisés à Mbuji-Mayi, le chef-lieu du Kasai oriental (centre) et bastion de M. Tshisekedi, et à Kisangani, en Province Orientale, pour fêter ce retour du président national de leur parti.

Lire aussi sous :

<http://radiookapi.net/actualite/2010/12/08/kinshasa-etienne-tshisekedi-de-retour-au-pays/>

<http://radiookapi.net/actualite/2010/12/09/tshisekedi-%C2%ABje-suis-candidat-a-la-presidence%C2%BB/>

<http://congosiasa.blogspot.com/2010/12/tshitshi-returns.html>

(RDC 17) AFP – 9/12

Le Mouvement de libération du Congo (MLC), principal parti d'opposition parlementaire en RDC, a dénoncé jeudi les "échecs" du président Joseph Kabila et ses "nouvelles promesses", au lendemain du discours à la Nation du chef de l'Etat.

"Pour avoir échoué sur tous les plans, économique, social, du développement, pour tous ces échecs, le pouvoir en place ne mérite plus la confiance du peuple", a déclaré le secrétaire national du MLC, François Muamba, lors d'un point presse à Kinshasa.

Le député du MLC a dénoncé pêle-mêle "le manque de volonté" politique du chef de l'Etat pour n'avoir pas organisé les élections locales qui devaient clore le cycle électoral entamé en 2006, "l'instrumentalisation de la justice par le pouvoir", où les "tripatouillages" qui retardent la mise en place de la Commission nationale électorale indépendante (CENI).

(RDC 18) Belga – 9/12

La Belgique contribuera à hauteur de 14 millions d'euros au financement des élections prévues de 2011 à 2013 en RDC, a-t-on appris jeudi de source gouvernementale. Ce montant - qui est conforme à l'annonce déjà faite en octobre à Kinshasa par la Mission de stabilisation de l'ONU en RDC (Monusco) - proviendra des crédits dont dispose le ministère des Affaires étrangères pour financer des actions en matière de diplomatie préventive, a précisé un porte-parole de ce département à l'agence BELGA. Ces 14 millions seront prélevés sur les budgets 2010 et 2011 en vertu d'une décision prise vendredi dernier par le Conseil des ministres, a-t-il précisé.

Le coût du prochain cycle électoral 2011-2013 en RDC est estimé à plus de 715 millions de dollars, qui proviendront tant du gouvernement congolais - pour plus de la moitié - que de la communauté internationale, selon le président de la Commission électorale indépendante (CEI) sortante, l'abbé Apollinaire Muholongu Malumalu.

Selon la Monusco, l'Union européenne a prévu une enveloppe de 47,5 millions d'euros et la Belgique "au moins 17 millions de dollars" (soit environ 14 millions d'euros). Ces montants

seront gérés par le Projet d'Appui au Cycle électoral (PACE) du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

(RDC 18 1) Radio Okapi – 10/12

Une centaine de délégués des églises indépendantes du Sud-Kivu suivent vendredi 10 décembre une formation sur la révision du fichier électoral. Objectif : sensibiliser un grand nombre de population à se faire enrôler, dans leur collectivité respective.

D'après des sources de la CEI, ces représentants d'églises serviront également de relais pour transmettre à un plus grand nombre les messages sur la révision du fichier électoral.

Cette formation a été organisée par le bureau de représentation provinciale de la CEI/Sud-Kivu, en collaboration avec la fondation internationale des systèmes électoraux (IFES) et l'USAID.

(RDC 18 2) Congo Indépendant – 11/12

Selon un communiqué de l'UNC (Union pour la Nation Congolaise), daté du vendredi 10 décembre 2010 remis à la presse, Vital Kamerhe fera une déclaration politique ce mardi à 10h au complexe GB à Kinshasa. À cette occasion, il annoncera sa démission du PPRD tout en renonçant à son siège à l'Assemblée nationale. Selon une source fiable, Kamerhe annoncera aussi la sortie officielle de son parti politique Union pour la Nation Congolaise, U.N.C. le 10 janvier 2011, et sa candidature au poste de Président de la République.

Dans les jours qui suivront, une dizaine de députés PPRD - qui viennent d'adhérer à l'UNC - annonceront, en cascade, leur départ du parti présidentiel et de la Représentation nationale. Par contre, certains députés et sénateurs qui ont déjà adhéré, dans l'anonymat à l'UNC, préfèrent jouer à "l'hypocrisie" en gardant encore leurs sièges au Parlement pour ne se prononcer qu'à la veille des élections prévues en 2011.

Ces derniers jours, un engouement sans précédent se constate au siège de l'UNC sur l'avenue Croix-Rouge dans la commune de Barumbu et à la Permanence sur l'avenue de l'Enseignement, en face du Stade des Martyrs. Des citoyens adhèrent en masse à ce parti.

Selon Jean-Bertrand Ewanga Is'Ewanga, ancien gouverneur de la province de l'Equateur, en sa qualité de coordonnateur de l'UNC : " A Kinshasa, un million d'adhérents se sont inscrits sur des fiches d'adhésion en un mois". De même à Kisangani, le député Molisho, ancien vice-gouverneur de la province orientale, représentant de ce parti dans cette la province, annonce une adhésion massive à l'UNC des Boyomais.

Dans le camp présidentiel, certains proches du pouvoir murmurent: " Le départ forcé de Kamerhe du perchoir de l'Assemblée nationale est un gâchis inutile pour le PPRD".

Pour sa part, le ministre des Affaires étrangères Alexis Thambwe Mwamba a réagi devant un proche de Kamerhe, hier vendredi, dans son cabinet de travail: " Kamerhe est une machine électorale".

Selon le dernier sondage "Le point" publié par la presse kinoise : " Vital Kamerhe pourrait être élu en deuxième position au premier tour des élections présidentielles en 2011; une alliance

avec Etienne Tshisekedi, crédité en troisième position, pourrait aider Joseph Kabila à quitter le pouvoir au deuxième tour".

À Kinshasa, à la résidence privée de Kamerhe sur l'avenue Mwene Ditu à Gombe, ses proches l'ont surnommé "Alassane Ouattara". Chaque soir, une marée humaine se bouscule pour être reçue. Souvent ces visiteurs sont des hauts cadres des autres partis politiques de l'AMP (Alliance de la majorité présidentielle) et/ ou proches de l'opposition. Kamerhe lui-même nous a dit lors d'une audience privée dans sa villa : "UNC, mopepe ya sika" ; comprenez, l'UNC ratisse large.

Lire aussi sous :

<http://congosiasa.blogspot.com/2010/12/fresh-air-in-congolese-politics.html>

(RDC 18 3) Radio Okapi – 11/12

Environ cinq mille personnes venues de plusieurs endroits du pays et de l'étranger, membres de l'Union pour la démocratie et le progrès social, UDPS, prennent part aux travaux du congrès de ce parti, le tout premier depuis sa création depuis 1982, qui s'est ouvert ce samedi 11 décembre 2010 à Kinshasa, au Centre féminin Mama Antoinette Mobutu, sur la 13e Rue à Limete.

Dans son mot d'ouverture, le président national de l'UDPS a lancé un appel à l'unité de son parti, et tendu la main à toutes les autres forces politiques de l'opposition pour la conquête du pouvoir en 2011. Confirmation de sa candidature à la présidentielle de 2011, appel à toutes les forces politiques congolaises qui le veulent à s'allier à l'UDPS, son parti, pour la conquête du pouvoir en 2011, amnistie générale à tous les dissidents de son mouvement invités à regagner la maison, telles étaient les idées-forces du discours de M. Étienne Tshisekedi prononcé ce samedi 11 décembre.

Un discours conciliant et ferme à la fois parce que le président national de l'UDPS a promis de punir systématiquement tous ceux qui, au sein de son parti, vont se méconduire, surtout en ce qui concerne la gestion des finances. Et pour la gestion de ce parti, Étienne Tshisekedi a dit laisser les congressistes définir les nouvelles règles de conduite, mettre au point un nouveau statut et désigner de nouveaux animateurs de ses structures.

Concernant le pays, le président de l'UDPS a fait le contraste d'un Congo potentiellement très riche avec un peuple pauvre.

Plusieurs autres personnalités d'autres partis et des délégués invités venus de l'étranger ont assisté à l'ouverture de ce congrès. Parmi les personnalités du pays, on a noté notamment la présence du RCD Azarias Ruberwa, Vital Kamerhe, Muanda Nsemi du BDM, Mbikayi du Parti Travailleuse, le professeur Mampuya, Christian Badibangi et d'autres.

Au nombre des invités venus de l'étranger, il y a eu des délégués de la Suède, de la Belgique, du Norvège et de l'Allemagne.

Justice, Droits de l'homme...

(RDC 19) Radio Okapi – 6/10

Il n'y a pas eu d'audience ce lundi 6 décembre à la CPI dans le procès Jean-Pierre Bemba contre le procureur Luis Ocampo Moreno, et il n'y en aura pas non plus ce mardi 7. Décision de la haute cour internationale, laquelle, s'était initialement donnée la période allant du 22 novembre au 8 décembre pour recevoir les différentes dépositions des témoins. Apparemment, les choses sont allées plus vite que prévu, ce qui donne à cette juridiction une marge de deux jours libres avant la période des vacances judiciaires pour ses membres. Celle-ci commence dès ce mercredi.

La reprise des audiences ne pourra donc avoir lieu qu'après les fêtes de fin d'année, soit précisément le 11 janvier prochain. Selon les sources, ce jour-là, c'est le témoin numéro 87 qui passera devant les juges.

À ce jour, trois personnes ont déjà été auditionnées lors des précédentes audiences. La première, un homme, le témoin numéro 38, a expliqué le contexte de ce qui s'est passé en République centrafricaine. La deuxième, une experte en traumatologie, a quant à elle expliqué les conséquences physiques, morales et psychologiques des violences sur les victimes, notamment le viol. La troisième personne, une femme, présentée dans ce procès comme l'une des victimes du viol, a raconté son martyre. Il faut noter que toutes ces personnes ont été interrogées aussi bien par la défense que par l'accusation.

Selon les observateurs, ce temps de trêve va permettre aux différentes parties au procès de mieux affûter leurs moyens de défense.

Lire aussi sous :

<http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAJA2603p014-017.xml0/>

<http://radiookapi.net/actualite/2010/12/07/proces-bemba-points-de-vue-de-parties-apres-les-premieres-audiences/>

(RDC 20) Radio Okapi – 8/12

Tous les prisonniers (41) se sont évadés, dans la nuit du mardi 7 décembre de la prison centrale de Ngandajika, territoire situé à 90 km à l'Est de Mbuji-Mayi. Des sources officielles indiquent que les policiers commis à la garde de cette maison carcérale sont également partis avec eux. L'administration du territoire confirme l'information et parle du mauvais état de ce cachot du commissariat de la police de la cité transformé en prison centrale.

Pour l'instant personne ne sait dire dans quelles circonstances cette évasion a eu lieu. La société civile du territoire affirme que des coups de feu ont été entendus au-delà de 21 heures, mardi, sans d'autres détails.

La nouvelle s'est rependue comme une traînée de poudre ce mercredi matin. Aucune autorité policière de Ngandajika n'a voulu s'exprimer sur ce dossier. Le directeur de la prison de Ngandajika est, quant à lui, resté injoignable toute la matinée.

Selon Jean Kayembe l'administrateur du territoire, citant le commandant du district de la Police nationale congolaise, les policiers commis à la garde de cette prison n'ont pas été retrouvés à leur poste quand les responsables de la police sont arrivés. Ils ont abandonné le poste en laissant deux armes derrière eux. L'administrateur du territoire a demandé à la police de renforcer le contrôle au niveau de chaque sortie du territoire.

(RDC 21) AFP – 10/12

Les atteintes à la liberté de la presse ont augmenté en 2010 par rapport à 2009 en République démocratique du Congo (RDC), notamment les interpellations et incarcérations de journalistes, selon le rapport annuel de l'ONG Journalistes en danger (JED) publié vendredi.

"Dans l'ensemble, la situation en 2010 indique une augmentation des atteintes à la liberté de la presse de 11 cas de plus par rapport à 2009", selon le document de l'ONG congolaise publié à l'occasion de la journée internationale de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. "Si les agressions, menaces et pression administratives, économiques ou judiciaires ont diminué en 2010, on note par contre une augmentation des privations de liberté des journalistes sous forme d'interpellations (27 contre 20) et d'incarcérations (17 contre 3)", est-il précisé. "Pour la sixième année consécutive depuis 2005, un cameraman a été tué" en 2010, rappelle l'ONG congolaise en rappelant la mort de Patient Chebeya Bankome, abattu par balle le 5 avril à Béni (est), dans la province instable du Nord-Kivu.

Deux militaires ont été condamnés à la peine de mort pour ce meurtre, "mais toutes les pistes dans cette affaire n'ont pas été explorées", déplore JED.

Parmi les "cas flagrants" d'atteintes à la liberté de la presse, l'organisation cite le cas d'un journaliste détenu pour "trahison" pendant 5 mois à Kinshasa pour avoir publié un communiqué des rebelles hutu rwandais. Il avait finalement été acquitté et libéré.

JED cite aussi la fermeture pendant un mois d'une radio dans la province du Bandundu (ouest) et la détention sur la même période d'un de ses journalistes, sur décision du gouverneur provincial.

Lire le rapport sous :

http://www.jed-afrique.org/fr/index.php?option=com_content&task=view&id=997&Itemid=9&id_alerte=914

(RDC 22) Radio Okapi – 10/12

La cour militaire de Kinshasa/Gombe a tenu, ce vendredi 10 décembre à la prison centrale de Kinshasa, sa troisième audience dans le procès Chebeya. Les avocats de la partie Chebeya ont encore demandé que l'affaire soit déférée à la haute cour militaire. Ceux des accusés ont plaidé pour la liberté provisoire pour leurs clients. La cour devrait se prononcer là-dessus le jeudi 16 décembre.

L'audience de ce vendredi a beaucoup ressemblé à un véritable match de ping-pong. La défense réclame depuis les premiers jours la liberté provisoire pour ses clients. L'accusation, quant à elle, souhaite voir le procès être vite renvoyé à une instance supérieure comme la Haute cour militaire.

Le ministère public a rejeté, ce vendredi, toutes ces demandes les qualifiant de non-fondées sur le plan juridique. L'accusation et la défense ont alors réagi à cette décision la qualifiant de tentative de faire obstacle à la justice. La cour est alors intervenue pour proposer une remise pour le jeudi 16 décembre. À cette date, elle devrait dire si elle peut continuer à instruire ce procès ou l'abandonne au profit d'une instance supérieure. L'accusation comme la défense se disent optimistes de voir leurs revendications respectives aboutir lors de ce rendez-vous.

Économie, Finances...

(RDC 23) ACP – 7/12

Le gouvernement provincial du Nord Kivu a signé lundi à Goma avec des investisseurs américains un accord de coopération dans plusieurs domaines, notamment l'aviation, les transports, les routes et d'autres domaines selon les besoins qui se seront exprimés.

Peu avant la signature du document, le gouverneur de la province, Julien Paluku Kahongya, a brossé à l'intention de ses hôtes la situation générale de sa juridiction. Il a fait état de l'amélioration progressive de la situation sécuritaire au Nord Kivu, condition propice aux investissements, grâce aux efforts et à la détermination du Chef de l'Etat, M. Joseph Kabila Kabange.

Les investisseurs américains, MM. William H. Williams et Mike Kasenga, directeurs respectifs des firmes WMS Aerospace International et EGM, qui ont signé cet accord de coopération, ont indiqué que leur vision est de voir les richesses du Nord Kivu profiter aux fils et aux filles de cette province et les actions de leurs firmes contribuer à la réduction de la pauvreté par la création des emplois et la rétribution des revenus avec des effets induits sur le pouvoir d'achat de la population.

Selon M. William H. Williams, leur préoccupation est que les richesses de la province du Nord Kivu contribuent à la reconstruction de cette entité administrative qui a longtemps souffert des affres de la guerre.

La délégation américaine comprend des experts réputés dans la construction des routes, des grands immeubles, des hôtels et des aires de vacances, ainsi que des spécialistes de grands centres commerciaux pour ne citer que ces domaines.

En vertu de cet accord, le premier semestre de l'année 2011 va être consacré aux études d'évaluation du terrain avant le début des travaux, a-t-on appris de source proche du gouvernorat de la province.

Coopération internationale

(RDC 24) Radio Okapi – 9/12

Le plan humanitaire 2010-2011 pour la RDC a été officiellement lancé, jeudi 9 décembre à Kinshasa. Selon le représentant spécial adjoint du secrétaire général de l'Onu en RDC chargé des affaires humanitaires, Fidèle Sarassoro, le financement requis pour ce plan s'élève à 719, 2 millions dollars américains pour venir en aide à 7,5 millions de personnes vulnérables en 2011, dont plus de la moitié sont dans les zones touchées par les conflits.

Le financement total requis pour le plan humanitaire 2011 constitue, aux yeux de Fidèle Sarassoro, une réponse plus efficace aux besoins et risques identifiés en RDC. Ce plan vise quatre objectifs, dont l'amélioration des conditions de vie des personnes déplacées, retournées, réfugiées et des communautés d'accueil affectées.

Selon le coordonnateur humanitaire, plus de 1,2 million de personnes disséminées dans trente territoires de huit provinces ont été assistées en articles non alimentaires et abris d'urgence en 2010. D'autres projets réalisés ont porté sur la scolarisation des enfants, la réinsertion des enfants sortis des groupes armés, l'accès à l'eau potable, etc.

Fidèle Sarassoro a également relevé quelques défis rencontrés : « Il y a eu les opérations militaires contre les groupes armés dans les Kivu. Et concernant l'accès à ces populations civiles, la logistique nous a causé des difficultés. Il y a eu quelques malentendus entre l'action humanitaire et les actions de stabilisation, notamment le Starec (NDLR: le Programme de stabilisation et de reconstruction des zones sorties des conflits armés). »

Le gouvernement congolais fera de son mieux pour faciliter les actions des humanitaires sur le terrain, a rassuré, de son côté, le ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Ferdinand Kambere. Il a précisé qu'il s'agit d'une réponse aux obstacles rencontrés par les humanitaires en 2010. Le ministre Kambere a indiqué qu'un projet de loi est en préparation pour assouplir l'action des humanitaires sur terrain.

Le plan d'action humanitaire 2011 se focalisera sur onze différents domaines. Cependant, la priorité sera plus axée sur la sécurité alimentaire, l'eau, l'hygiène et assainissement ainsi que la protection.

Par ailleurs, le montant requis pour 2011 représente une baisse de 13% par rapport à celui demandé en 2010, qui était de 827,6 millions de dollars américains.

RWANDA

Justice, Droits de l'homme...

(RWA 1) AFP – 6/12

Le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) a condamné lundi à la prison à vie un lieutenant de l'ancienne armée rwandaise reconnu coupable de génocide, assassinat et viol, a constaté un correspondant de l'AFP.

Le lieutenant Idefonse Hategekimana commandait en 1994 le camp militaire de Ngoma, dans la banlieue de la ville de Butare, dans le sud du Rwanda. "La chambre condamne l'accusé à la peine d'emprisonnement à vie", a déclaré la juge malgache, présidente de la chambre, Arlette Ramarason. L'officier a été condamné notamment pour avoir ordonné la sélection, l'enlèvement et le massacre de Tutsis dans un couvent de religieuses près de son camp le 30 avril. La chambre a par ailleurs conclu qu'il avait cautionné et encouragé des actes de viols.

Interrogé à la sortie de la salle d'audience, l'avocat du lieutenant, le Camerounais Jean de Dieu Momo, a fait part de son intention de faire appel. Pour sa part, le représentant du procureur, William Egbe, également camerounais, a trouvé dans le jugement "une victoire de la justice internationale".

M. Hategekimana avait été arrêté au Congo Brazzaville le 16 février 2003 et transféré au centre de détention du TPIR trois jours plus tard. Il était initialement inculpé avec deux autres

officiers basés à Butare, pendant le génocide, dont le capitaine Ildefonse Nizeyimana qui était commandant en second de l'Ecole des sous-officiers (ESO) dans la même ville.

(RWA 2) DPA- Belga – 7/12

La RDC abrite la majorité des Rwandais poursuivis pour le génocide de 1994, alors que d'autres sont sans doute réfugiés au Kenya et au Zimbabwe, a affirmé lundi le procureur en chef du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) d'Arusha (Tanzanie), le Gambien Hassan Bubacar Jallow. Au moins dix personnes recherchées par le TPIR ont été localisées en RDC et le gouvernement de Kinshasa a promis de coopérer à leur arrestation, a-t-il dit au Conseil de sécurité de l'ONU.

M. Jallow a ajouté qu'il s'était rendu à plusieurs reprises en RDC pour demander du gouvernement sa coopération dans l'arrestation des suspects. Mais le Kenya, le Zimbabwe et les pays voisins devraient aussi intensifier leurs efforts pour traduire les accusés devant le tribunal. Selon M. Jallow, l'ancien commandant de la Garde présidentielle (GP) en 1994, le major Protais Mpiranya, l'un des principaux suspects, aurait vécu au Zimbabwe.

Le procès du capitaine Ildefonse Nizeyimana, un proche de l'ex-président rwandais Juvénal Habyarimana, arrêté en Ouganda en octobre 2009 alors qu'il tentait de gagner le Kenya, en provenance de l'est de la RDC, débutera à Arusha au début de l'an prochain. C'est le dernier détenu du TPIR à n'avoir pas encore été jugé.

(RWA 3) Belga – 9/12

La décision du 7 avril 1994 d'évacuer les Casques bleus belges de l'Ecole Technique Officielle (ETO) Don Bosco de Kigali a été prise sous l'égide de la Belgique et non de la MINUAR, la mission de paix des Nations unies au Rwanda. C'est ce qui ressort du jugement interlocutoire rendu mercredi par le tribunal de première instance au procès intenté par des survivants du génocide rwandais contre l'Etat belge et trois officiers de l'armée belge.

Plus de 2.000 Rwandais s'étaient réfugiés début avril, au commencement du génocide, à l'ETO, car l'école était protégée par 92 Casques bleus belges. À la suite du départ des Casques bleus, le 11 avril 1994, ils avaient été massacrés par les milices Interahamwe et l'armée régulière rwandaise. Les survivants de ce massacre et des membres des familles des victimes avaient cité l'Etat belge et les officiers Luc Marchal, Joseph Dewez et Luc Lemaire car le gouvernement belge avait décidé le 7 avril d'évacuer ses troupes, à la suite de l'assassinat des dix Casques bleus belges. Cette décision avait, selon les plaignants, eu pour conséquence que les génocidaires avaient pu agir sans être inquiétés.

Le ministère de la Défense avait argumenté que les Belges se trouvaient encore sous commandement de l'ONU lorsqu'ils ont été évacués de l'ETO, mais cet argument a été balayé. Le juge a estimé que l'Etat belge et les officiers savaient les crimes de grande ampleur qui avaient été commis avant l'évacuation de l'ETO et qu'ils pouvaient supposer que ces crimes auraient également pu avoir été commis sur des personnes qui s'étaient réfugiées dans l'école, une fois que les soldats belges ne pouvaient plus offrir de protection. Le juge a reconnu le lien de cause à effet entre l'abandon des personnes par les Belges et le massacre qui a suivi.

Le fait que les militaires belges ne suivent seulement que les ordres, n'est pas aux yeux du juge un argument pour les décharger de leur responsabilité, de même que le fait que

l'exécution de ces ordres pouvait déboucher sur des crimes de guerre. Les militaires belges n'ont pas non plus été déchargés de leur responsabilité sur le fait que pour le départ des Belges, des alternatives ont été cherchées en vain pour protéger les personnes qui s'étaient réfugiées dans l'école.

Avec ce jugement interlocutoire, le tribunal de première instance de Bruxelles n'a pas encore rendu de jugement sur le fond de l'affaire. Les réquisitions à l'encontre des trois officiers ont été déclarées recevables. La demande dirigée contre l'Etat belge serait prescrite en raison d'une faute civile. Le tribunal a laissé ouverte la possibilité de rendre l'Etat belge civilement coupable pour les fautes qui auraient été commises par ses officiers.

Le procès se poursuivra le 14 février prochain, avec la projection du film "Shooting Dogs" sur le drame qui s'est déroulé à l'ETO, et ensuite le 12 octobre 2011.

Relations extérieures

(RWA 4) *Courrier International* – 5/12

Le mapping report de l'ONU qui évoque la "possibilité d'un génocide" en RDC, entre 1993 et 2003, continue de susciter la controverse. L'ONU y présente les exactions commises contre les populations civiles et les réfugiés en RDC (ex-Zaïre). Au banc des accusés : l'Ouganda, le Burundi, l'Angola... mais surtout le Rwanda pour qui le terme de "génocide" ne passe pas.

Jeudi 9 et vendredi 10 décembre 2010, Kigali organise une conférence internationale sur la convention de l'ONU de 1948 définissant le crime de génocide. Une occasion de revenir sur le fameux mapping report des crimes commis durant les guerres du Congo.

Lire l'entièreté de l'article sous :

<http://afrikarabia2.blogs.courrierinternational.com/archive/2010/12/05/rapport-de-l-onu-le-rwanda-contre-attaque.html>

Lire aussi sous :

<http://www.afriquejet.com/afrique-centrale/rwanda/rwanda:-conference-internationale-sur-le-genocide-2010121163846.html>

(RWA 5) *AFP* – 6/12

Une centaine de personnes ont manifesté lundi à Bruxelles contre la présence dans la capitale belge du président rwandais Paul Kagame, à l'occasion des cinquièmes Journées européennes du développement (JED), a constaté un journaliste de l'AFP. Les manifestants se sont rassemblés au coeur de la capitale belge, à une centaine de mètres en contrebas du centre de congrès où se déroule la réunion internationale, à laquelle participe également le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Dominique Strauss-Kahn.

Les opposants au président rwandais tapaient sur des tambours, sous la surveillance des forces de l'ordre. Ils ont distribué des tracts dans lesquels ils accusent Paul Kagame d'être le "principal responsable" de graves violations aux droits de l'homme dans son pays et dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC). La police a procédé à l'interpellation de trois manifestants qui tentaient de décrocher un drapeau de son mât à proximité du centre de conférence, selon l'agence Belga.

(RWA 6) Belga – 6/12

Le président rwandais Paul Kagame a brillé lundi par son absence lors des Journées européennes du développement (JED) à Bruxelles alors qu'il devait participer à l'une des tables rondes prévues sur l'égalité entre les sexes, a-t-on constaté.

Le chef de l'Etat rwandais, qui était l'invité-vedette de ce débat, s'est fait remplacer au pied levé par sa ministre des Affaires étrangères, Louise Mushikiwabo. Aucune information n'a été donnée par les officiels rwandais, injoignables, pour expliquer l'absence de M. Kagame.

Le président rwandais, qui séjourne en Belgique depuis la fin de la semaine dernière pour une visite de quatre jours, a rencontré lundi matin le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso. Un entretien prévu lundi entre M. Kagame et le Premier ministre démissionnaire Yves Leterme, ainsi que ses ministres des Affaires étrangères et de la Coopération au développement, Steven Vanackere et Charles Michel, a par contre été annulé - "pour des raisons d'agenda", a précisé le porte-parole du chef du gouvernement à l'agence BELGA.

Lire l'interview de Paul Kagame dans la Libre Belgique sous :

<http://www.lalibre.be/actu/international/article/628634/kagame-rassurer-tous-les-rwandais.html>

(RWA 7) Le Monde – 9/12

En France, la justice est-elle indépendante de la diplomatie ? En révélant une face cachée de l'enquête rwandaise du juge d'instruction français Jean-Louis Bruguière, les mémos américains rendus publics par WikiLeaks et analysés par Le Monde, apportent une réponse nuancée à cette question.

Lire l'article sous :

http://www.lemonde.fr/documents-wikileaks/article/2010/12/09/wikileaks-en-france-l-enquete-sur-le-rwanda-etait-suivie-en-haut-lieu_1451512_1446239.html

Lire les télégrammes publiés par WikiLeaks sous :

<http://213.251.145.96/cable/2007/01/07PARIS186.html>

<http://213.251.145.96/cable/2009/10/09PARIS1349.html>

<http://213.251.145.96/cable/2007/01/07PARIS322.html>